



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Regional Manager/Real Property
Contracting/PWGSC
Ontario Region, Tendering Office
10th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto, Ontario
M2N 6A6
Toronto
Ontario
M2N 6A6

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Departmental Individual Standing Offer (DISO)
Offre à commandes individuelle du département(OCID)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Address Enquiries to:
E-mail: Lauren.Woodhall@pwgsc.gc.ca

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Regional Manager/Real Property
Contracting/PWGSC
Ontario Region, Tendering Office
10th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto, Ontario
M2N 6A6
Ontario

Title - Sujet Architectural Services	
Solicitation No. - N° de l'invitation EQ754-193417/A	Date 2019-06-05
Client Reference No. - N° de référence du client EQ754-193417	Amendment No. - N° modif. 004
File No. - N° de dossier PWL-8-41133 (035)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWL-035-2451	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2019-04-15	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-06-11	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Woodhall, Lauren	Buyer Id - Id de l'acheteur pwl035
Telephone No. - N° de téléphone (416) 230-9083 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Ontario Region	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-193417/A

Amd. No. - N° de la modif.
004

Buyer ID - Id de l'acheteur
PWL035

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EQ754-193417

File No. - N° du dossier
PWL-8-41133

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Modification n° 004 à l'invitation à soumissionner

La présente modification vise à : 1) modifier la section EPEP 2.2 de la demande de propositions; 2) modifier la section EPEP 3.1.4 Identification des membres de l'équipe de l'expert-conseil et 3) répondre aux demandes de précisions.

2. EPEP 2 Exigences relatives à la proposition; 2.2 Exigences spécifiques de présentation des propositions

Supprimer : en entier.

Insérer :

2.2 Exigences spécifiques de présentation des propositions

Le nombre maximum de pages, incluant le texte et les tableaux, pour les Exigences de cotation sous la rubrique EPEP 3.2 est de soixante (60) pages.

Ce qui suit n'est pas inclus dans le nombre maximum mentionné ci-haut;

- lettre d'accompagnement
- table des matières
- onglets ou diviseurs de page, à condition qu'ils ne comportent pas de texte ou d'images
- formulaire de déclaration/d'attestations (annexe A)
- dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée
- première page du document de la Demande d'Offre à Commandes
- première page de modification(s) au document de la Demande d'Offre à Commandes
- formulaire de proposition de prix (annexe B)
- Identification des membres de l'Équipe (annexe C)

Conséquence de la non-conformité : toute page excédentaire au-delà du nombre maximum de pages indiqué ci-haut et toute autre pièce jointe seront retirées de la proposition et ne seront pas évaluées par le Comité d'évaluation de TPSGC.

2. EPEP 3 Exigences De Présentation Et Évaluation; 3.1.4 Identification des membres de l'équipe de l'expert-conseil

Supprimer : en entier.

Insérer :

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-193417/A

Amd. No. - N° de la modif.
004

Buyer ID - Id de l'acheteur
PWL035

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EQ754-193417

File No. - N° du dossier
PWL-8-41133

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

3.1.4 Identification des membres de l'équipe de l'expert-conseil

Les membres de l'équipe de l'expert-conseil à identifier sont les suivants :

Proposant (expert-conseil principal) - architect

Principaux sous-experts-conseils et spécialistes :

- génie structures
- génie mécanicien
- génie électrique
- spécialiste en TI ou en télécommunications
- spécialiste en conception durable
- programmeur (programmation fonctionnelle)
- architecte d'intérieur
- rédacteur de devis
- spécialiste des coûts
- spécialiste en conservation du patrimoine
- spécialiste en enveloppe de bâtiment

Renseignements requis - nom de l'entreprise et des personnes clés à affecter à la réalisation du projet pendant toute sa durée. En ce qui concerne l'expert-conseil principal et les sous-experts-conseils et les spécialistes, indiquer les accréditations professionnelles, certifications ou autorisations existantes et/ou les moyens qu'il entend prendre pour respecter les exigences en matière de licences et de permis de exigences provinciales de l'Ontario en matière de permis. Dans le cas d'une coentreprise, indiquer la forme juridique existante ou proposée de cette dernière (se reporter à l'article « Limite quant au nombre de propositions » de la clause Instructions générales aux proposants).

L'équipe de l'expert-conseil doit être nommée à l'appendice C - Désignation de l'équipe.

3. Demandes de précisions

- Q30.** Concernant le projet 1 pour l'élaboration d'un cadre de référence : Il n'y a pas de numéro de Services requis (SR) précis pour l'élaboration d'un cadre de référence. Pourriez-vous préciser le bon numéro de SR que nous devrions utiliser pour cette tâche?
- R30.** Aux fins du présent exercice, cette tâche fera partie du Service requis (SR) 2.1 Services de base. Lorsqu'une commande subséquente sera passée, la portée et le SR seront modifiés en conséquence.
- Q31.** Concernant le projet 1 pour l'élaboration d'un cadre de référence : Merci de bien vouloir définir le terme « conception de l'état final », car celui-ci n'apparaît pas dans les définitions. Est-ce que ce terme se rapporte à la fin de l'étape de la conception ou à celle de la construction?

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-193417/A

Amd. No. - N° de la modif.
004

Buyer ID - Id de l'acheteur
PWL035

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EQ754-193417

File No. - N° du dossier
PWL-8-41133

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- R31.** Veuillez inclure dans votre réponse toute supposition faite au sujet du projet hypothétique. Dans le cadre du projet hypothétique, on a demandé à votre entreprise de rencontrer l'équipe du MDN pour préparer la portée des travaux qui constituera le cadre de référence permettant d'assurer la conception de l'état final des exigences du projet.
- Q32.** À la page 544 de 195, section 3.1.2 : Pour la partie de la demande de propositions portant sur les licences, est-ce que nous devons inclure uniquement la licence de l'architecte ou voulez-vous que nous incluions également les licences de tous les sous-experts-conseils?
- R32.** Conformément à la section 3.1.4 Identification des membres de l'équipe de l'expert-conseil : En ce qui concerne l'expert-conseil principal, les sous-experts-conseils et les spécialistes, indiquer les licences professionnelles actuellement détenues et/ou les moyens que ces derniers prendront pour respecter les exigences provinciales en matière de licences de l'Ontario.
- Q33.** Sur la page couverte de la révision à une demande d'offre à commandes (modification établie), il est indiqué ceci : Accusé de réception requis – Oui ou Non. Qu'est-ce que cela veut dire? Devons-nous cocher une des cases ou simplement ignorer cette section?
- R33.** Les proposants n'ont pas à cocher une case ou l'autre. Toutefois, ils doivent bien examiner toutes les modifications et en accuser réception. D'ailleurs, une copie signée de chaque modification à l'invitation à soumissionner devrait être jointe à l'offre.
- Q34.** Concernant le projet susmentionné : « Interior Designer » (architecte d'intérieur) est un terme juridique faisant référence à une personne membre de l'ordre professionnel ARIDO (*Association of Registered Interior Designers of Ontario*). Toutefois, les architectes sont qualifiés pour offrir des services d'architecture d'intérieur en vertu de leur licence de l'Ordre des architectes de l'Ontario. Est-ce que TPSGC acceptera des architectes dans le rôle d'architecte d'intérieur (*Interior Designer*), comme indiqué sur le Formulaire de proposition de prix (à la page 172 de 195 de la DOC)?
- R34.** Les architectes peuvent proposer des prix pour l'architecture d'intérieur en lien avec les instructions de l'annexe B, Formulaire de proposition de prix.
- Q35.** Projet hypothétique 2 : On ne sait pas trop ce qui est demandé de l'expert-conseil dans cette partie de la DOC. Devons-nous préparer une réponse fondée sur l'hypothèse que le projet de rénovation de l'ACIA nécessitera des services d'experts-conseils, de l'étape de l'analyse, en passant par l'élaboration des études conceptuelles et l'élaboration de la conception, la rédaction des documents contractuels, l'administration et la clôture du projet?
- R35.** Veuillez inclure dans votre réponse toute supposition faite au sujet du projet hypothétique. Dans le cadre de ce projet hypothétique, le proposant doit examiner le QBLC, le programme

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-193417/A

Amd. No. - N° de la modif.
004

Buyer ID - Id de l'acheteur
PWL035

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EQ754-193417

File No. - N° du dossier
PWL-8-41133

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

fonctionnel et les documents existants pour le bâtiment, ainsi que préparer les frais, les produits livrables, le calendrier et le budget de construction – catégorie D.

- Q36.** Dans la modification à l'invitation à soumissionner n° 001, le point 2 précise que la section **2.2 Exigences spécifiques de présentation des propositions** est supprimée en entier. Cette section (2.2) comprend une liste à puces des exclusions permises à la limite initiale du nombre de pages. Le texte sous « Insérer » augmente la limite de 55 à 60 pages, mais il n'y a aucune mention aux exclusions qui étaient précédemment énumérées. Voici ma question : le texte de la modification 001 visait-il simplement à supprimer et à remplacer la première phrase de la section 2.2 ou visait-il à supprimer toute la section 2.2 et à ne la remplacer que par le texte indiquant une limite de 60 pages (tout inclus, notamment la page couverture des révisions et les curriculum vitae, etc.)? Nous pouvons raisonnablement supposer que les exclusions de la liste à puces originale s'appliqueraient toujours, mais si nous nous en tenons strictement au libellé de la modification, on pourrait lire le contraire.
- R36.** Oui, les exclusions s'appliquent à la limite de 60 pages.

Toutes les autres modalités de la demande de soumissions demeurent inchangées.